

APPEL A CANDIDATURES POUR L'EDITION 2016 DU JURY JEUNES FIGRA

OBJET ET CONTEXTE :

La 23^e édition du Festival International du Grand Reportage d'Actualité et du documentaire de société (FIGRA) se tiendra du 30 mars au 3 avril 2016 au Palais des Congrès du Touquet.

Ce festival, soutenu par la Région Nord - Pas de Calais depuis 1999, rencontre d'année en année un écho plus important et une adhésion plus vive des professionnels et du public.

Un jury jeunes composé de dix lycéens et apprentis de la Région Nord – Pas de Calais sera accueilli et suivra les cinq jours du festival aux côtés du jury professionnel, afin d'y attribuer un prix issu de la sélection « compétition internationale ».

En 2015, la compétition internationale était présidée par Carlos Pinsky (producteur de documentaires). Le jury jeunes y a sélectionné le documentaire « *Bientôt dans vos assiettes (de gré ou de force...) !* », de Paul MOREIRA.

PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATURES :

L'ensemble des lycéens de Première et Terminale et des apprentis, à partir de la 2^e année d'apprentissage, de la région Nord – Pas de Calais peuvent candidater pour participer au jury jeunes.

A cette fin, le chef d'établissement veillera, dès réception de l'appel à candidatures, à la bonne communication auprès des enseignants et des élèves des conditions de participation.

Les jeunes intéressés feront parvenir à la Région leur candidature, qui prendra la forme d'une lettre de motivation d'une page (recto-verso maximum), accompagnée de l'avis du chef d'établissement.

Un comité de sélection, composé des services de la Région (Directions des Formations Initiales et de la Culture) et du Rectorat sera mis en place et sélectionnera 10 jeunes parmi les candidatures réceptionnées selon les critères suivants :

- motivation de l'élève quant à sa participation au jury,
- intérêt pour le festival.

Le comité de sélection aura comme objectifs forts la mixité des publics, des filières et des territoires.

L'existence de ce jury est représentative des ambitions de l'institution régionale pour sa jeunesse : ambition éducative, mais aussi mobilité, participation et citoyenneté.

CALENDRIER :

L'appel à candidatures sera envoyé dans les lycées dans le courant du mois de novembre 2015.

La date limite de réception des candidatures par la Région est fixée au 15 janvier 2016.

Le comité de sélection se réunira fin janvier/début février 2016, et les courriers de réponses aux candidatures seront envoyés dans les établissements début février.

DEROULEMENT DU SEJOUR :

Une fois les participants au jury jeunes sélectionnés, les coordonnées des jeunes et de leurs parents seront communiquées à la Région par les chefs d'établissements, afin de faciliter les échanges (diverses informations, formulaires ...).

Dès leur arrivée sur le lieu du festival, les jeunes seront accueillis et suivront les cinq jours du festival dans les mêmes conditions que le jury professionnel. Ils seront encadrés de manière continue par un(e) enseignant(e) et un(e) assistant(e) d'éducation missionné(e)s par le Rectorat, qui auront également pour mission d'aider les jeunes, durant leurs longs débats, à structurer leur pensée, développer un argumentaire, écouter les autres ...

Les jeunes s'engagent à rester sur place et à participer à l'ensemble des activités proposées par les encadrants.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS PAR LA REGION NORD – PAS DE CALAIS :

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration des jeunes sélectionnés et des encadrants seront pris en charge par la Région selon les modalités suivantes :

Transport :

Les établissements seront chargés de la réservation des billets de train des élèves sélectionnés et des encadrants. Les frais engagés seront ensuite remboursés par la Région, sur présentation des factures correspondantes certifiées acquittées et signées :

- par le chef d'établissement et l'agent comptable pour les lycées publics,
- par le directeur pour les lycées privés et les CFA.

Hébergement :

L'hébergement sera pris en charge dans le cadre du marché régional.

Restauration :

Les conditions spécifiques de l'accueil des jurés et la configuration du lieu du festival ne permettent pas le recours à une autre forme de restauration que celle proposée par l'organisateur du festival. Les frais de restauration du jury jeunes seront donc remboursés par la Région à l'organisateur du festival, sur présentation d'une facture détaillée.

RETOMBEES PEDAGOGIQUES ATTENDUES :

- Renforcer l'intérêt des jeunes pour l'apprentissage à l'image,
- Développer leur ouverture sur le monde,
- Rencontrer des professionnels.

APRES LE FESTIVAL :

- Un retour de l'expérience des jeunes auprès des autres élèves de l'établissement est vivement encouragé.
- Un questionnaire de satisfaction sera établi et communiqué aux jeunes à l'issue du festival, qu'ils s'engagent à remettre à la Région dans le mois suivant la fin du festival.